

**Ministry of
Education**

315 Front
Street West
Toronto
ON M7A 0B8

Ministère de l'Éducation

315, rue Front Ouest
Toronto ON M7A 0B8



Memorandum to: Members of MPT Governance
Steering Committee
Deans of Faculties of
Education
Independent Deans of
Education
Council of Ontario Universities
Education Quality and
Accountability Office
Ontario College of Teachers

From: Yael Ginsler
Assistant Deputy Minister (A)
Student Achievement Division

Denys Giguère
Assistant Deputy Minister
French-Language Teaching,
Learning and
Achievement Division

Subject: Further Update on
Mathematics Proficiency Test

We are writing to provide a further update on the Mathematics Proficiency Test (MPT), which is a requirement for certification with the Ontario College of Teachers (OCT).

As communicated on June 8, 2021, an amendment was made to Ontario Regulation 271/19 (Proficiency in Mathematics) under the *Ontario College of Teachers Act, 1996* extending the deadline to fulfill the MPT condition from August 31, 2021 to December 31, 2021 for OCT members with a condition to complete the MPT. This extension aims to provide more time for individuals to take the test and to reduce barriers for new or existing teachers to begin or continue teaching in the fall.

The summer 2021 MPT test window administered by Colleges Ontario ran from May 10 to August 21, 2021. Over 9,000 virtual and in-person test sessions were available at multiple locations across Ontario.

We ask that faculties of education share the information below about the fall 2021 MPT test window with teacher candidates. Similarly, we ask that the OCT share the information below with holders of a Certificate of Qualification and Registration with MPT condition. We also ask that the Education Quality and Accountability Office (EQAO) and the OCT update their respective websites accordingly.

Fall 2021 MPT Test Window

The fall 2021 MPT test window is scheduled to run from September 27 to December 11, 2021. Test session booking will open on September 20, 2021 on [the MPT website](#). After completing their test, individuals will receive their results within 10 business days. If required, individuals can book another test session once their results are received. There is no limit to the number of attempts an individual can make of the MPT. This ensures individuals have multiple opportunities to write the test before the deadline of December 31, 2021.

The December 31, 2021 deadline does not apply to Internationally Educated Teachers. Instead, Internationally Educated Teachers have two years from the date of their initial certification to pass the MPT, and a condition will appear on their Certificate of Qualification and Registration until such time as they successfully complete the MPT. These individuals will also have access to test sessions booking as of September 20, 2021.

Priority Access

Access to test session booking during the fall 2021 test window will be restricted to individuals who are required to take the MPT for certification with the OCT. This includes:

- teachers who hold a General Certificate of Qualification and Registration with a condition to complete the MPT (including Internationally Educated Teachers),
- teachers who hold a Transitional Certificate of Qualification and Registration with a condition to complete the MPT,
- teachers who hold a Temporary Certificate of Qualification and Registration, and
- applicants to the OCT.

Labour mobility applicants, Native Languages applicants and certified teachers without the MPT condition who are not required to pass the MPT for certification with the OCT, but would like to take it voluntarily, will be able to book a test session in the next test window in 2022.

Test Costs

There will be no cost to writing the test until the end of 2021 for those who are required to pass the MPT for certification with the OCT. Fee information for 2022 will be communicated in the future.

Language

The test, invigilation and technical support services will continue to be available in English and French. Individuals will need to select the language of invigilation at the time of test booking on the MPT website and choose the language of the test on the test day. The sessions that are marked “bilingual” have bilingual invigilators who can serve test takers in English or French.

Accommodation

Test takers will have the opportunity to take the test virtually (with live invigilation conducted remotely) and in person. Test takers who require accommodation or who would not otherwise have access to the required technology are asked to communicate their accommodation requirements at the time of booking. Test takers will be required to provide documentation to support their request. An Accommodations Advisor will be in contact with test takers a few days before the test date to review the request.

Preparation

To help individuals prepare for the MPT, a practice test, blueprint and other resources are available on <https://mathproficiencytest.ca/>.

The ministry recognizes that this is an unprecedented time for teacher candidates, faculties of education and the wider education sector. This testing plan will support test takers by providing equitable access and multiple opportunities to complete the test successfully.

Your continued support and collaboration are appreciated.

Sincerely,

Yael Ginsler
Assistant Deputy Minister (A)
Student Achievement Division

Denys Giguère
Assistant Deputy Minister
French-Language Teaching, Learning and Achievement Division

- c: Executive Director, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'ontario (ACÉPO)
- Executive Director, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)
- Executive Director, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)

Executive Director, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)
Executive Director, Council of Ontario Directors of Education (CODE)
President, Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française (CODELF)
Executive Director and Secretary-Treasurer, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)
General Secretary, Elementary Teachers' Federation of Ontario (ETFO)
General Secretary, Ontario English Catholic Teachers' Association (OECTA)
General Secretary, Ontario Secondary School Teachers' Federation (OSSTF)
Chair, Ontario Council of Educational Workers (OCEW)
Chair, Education Workers' Alliance of Ontario (EWAO)
Co-ordinator, Canadian Union of Public Employees – Ontario (CUPE-ON)
Executive Director, Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)
Executive Director, Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)
Executive Director, Ontario Principals' Council (OPC)
Chief Administrative Officer, Colleges Ontario
Vice President, Academic, Cambrian College
President and Chief Executive Officer, Colleges Ontario

**Ministère de
l'Éducation**

315, rue Front
Ouest
Toronto
ON M7A 0B8

Ministry of Education

315 Front Street West
Toronto ON M7A 0B8



Note de Service

Destinataires : Membres du Comité directeur
de gestion pour le test de
compétences en
mathématiques
Doyens des facultés
d'éducation
Doyens de l'éducation
indépendants
Conseil des universités de
l'Ontario
Office de la qualité et de la
responsabilité en éducation
Ordre des enseignantes et
des enseignants de l'Ontario

Expéditeurs : Yael Ginsler
Sous-ministre adjointe (par
intérim)
Division du rendement des
élèves

Denys Giguère
Sous-ministre adjoint
Division de la réussite, de
l'enseignement et de
l'apprentissage en langue
française

Objet : Mise à jour concernant le test
de compétences en
mathématiques

Nous vous écrivons pour faire le point au sujet du test de compétences en mathématiques (TCM), qui est exigé pour présenter une demande d'autorisation d'enseigner auprès de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (l'Ordre).

Comme nous vous en avons fait part le 8 juin 2021, une modification a été apportée au Règlement de l'Ontario 271/19 (Compétences en mathématiques), pris en vertu de la *Loi de 1996 sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario* pour reporter du 31 août 2021 au 31 décembre 2021 la date limite pour satisfaire à la condition relative au TCM pour les membres de l'Ordre qui doivent effectuer le TCM. Cette prolongation vise à offrir plus de temps aux candidates et aux candidats pour effectuer le test et à réduire les obstacles qui empêcheraient les enseignantes débutantes et les enseignants débutants ou actuels de commencer ou de continuer à enseigner à l'automne.

La période du TCM de l'été 2021, administrée par Collèges Ontario, s'est tenue du 10 mai au 21 août 2021. Plus de 9 000 séances de test virtuelles et en personne ont été tenues à de multiples endroits partout en Ontario.

Nous demandons aux facultés d'éducation de communiquer les renseignements ci-dessous au sujet de la période du TCM de l'automne 2021 aux candidates et aux candidats à l'enseignement. De même, nous demandons à l'Ordre de transmettre les renseignements aux titulaires d'un certificat de qualification et d'inscription qui doivent satisfaire à la condition relative au TCM. L'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation et l'Ordre sont également invités à mettre à jour leurs sites Web respectifs en conséquence.

Période du TCM de l'automne 2021

La période du TCM de l'automne 2021 s'étendra du 27 septembre au 11 décembre 2021. L'inscription au test commencera le 20 septembre 2021 sur [le site Web du TCM](#). Après avoir effectué le test, les candidates et les candidats recevront leur résultat dans les 10 jours ouvrables. Si nécessaire, il est possible de s'inscrire à nouveau au test après avoir reçu le résultat. Il n'y a pas de limite quant au nombre de fois que les candidates et candidats peuvent refaire le TCM. Cette mesure vise à offrir de multiples occasions d'effectuer le test avant la date limite du 31 décembre 2021.

La date limite du 31 décembre 2021 ne s'applique pas aux enseignantes et aux enseignants formés à l'étranger. Les enseignantes et les enseignants formés à l'étranger ont plutôt deux ans à compter de la date de leur certification initiale pour réussir le TCM et une condition figurera sur leur certificat de qualification et d'inscription jusqu'à ce qu'ils réussissent le test. Ces personnes auront également accès à l'inscription au test à compter du 20 septembre 2021.

Accès prioritaire

L'accès à l'inscription au test pendant la période de l'automne 2021 sera réservé aux personnes qui doivent effectuer le TCM pour obtenir l'autorisation d'enseigner de la part de l'Ordre. Cela comprend :

- les enseignantes et les enseignants qui possèdent un certificat de qualification et d'inscription général et qui doivent satisfaire à la condition relative au TCM (y compris les enseignantes et les enseignants formés à l'étranger);
- les enseignantes et les enseignants qui possèdent un certificat de qualification et d'inscription transitoire et qui doivent satisfaire à la condition relative au TCM;
- les enseignantes et les enseignants qui possèdent un certificat de qualification et d'inscription temporaire;
- les candidates et les candidats faisant une demande d'autorisation d'enseigner auprès de l'Ordre.

Les candidates et les candidats visés par des dispositions sur la mobilité de la main-d'œuvre, les candidates et les candidats à l'enseignement des langues autochtones et les enseignantes et les enseignants qui n'ont pas à satisfaire à la condition relative au TCM n'ont pas besoin de réussir le TCM pour obtenir l'autorisation d'enseigner de la part de l'Ordre, mais si elles ou ils souhaitent tout de même effectuer le test, elles ou ils pourront s'inscrire pendant la prochaine période de test, qui aura lieu en 2022.

Coûts liés au test

Le TCM sera gratuit jusqu'à la fin de 2021 pour les personnes qui doivent réussir le test pour obtenir l'autorisation d'enseigner de la part de l'Ordre. Les renseignements concernant les frais pour 2022 seront communiqués ultérieurement.

Langues

Le test, la surveillance et les services d'assistance technique demeureront disponibles en anglais et en français. Les candidates et les candidats devront sélectionner la langue de surveillance au moment de l'inscription au test sur le site Web du TCM et choisir la langue du test le jour du test. Les séances qui sont marquées comme « bilingues » ont des surveillantes et surveillants bilingues qui peuvent aider les candidates et candidats en anglais ou en français.

Mesures d'adaptation

Les candidates et les candidats auront la possibilité d'effectuer le test par voie virtuelle (avec surveillance en direct effectuée à distance) ou en personne. Les candidates et les candidats qui ont besoin de mesures d'adaptation ou qui n'ont pas accès à la technologie requise doivent communiquer leurs besoins en matière de mesures d'adaptation au moment de leur inscription au test. Les candidates et les candidats devront fournir de la documentation pour appuyer leur demande. Une conseillère ou un conseiller en mesures d'adaptation communiquera avec les candidates et les candidats quelques jours avant la date du test pour examiner la demande.

Préparation

Pour aider les candidates et les candidats à se préparer au TCM, un test de pratique, un devis du test et d'autres ressources sont offerts à l'adresse suivante : <https://mathproficiencytest.ca/>.

Le ministère reconnaît qu'il s'agit d'une période sans précédent pour les candidates et les candidats à l'enseignement, les facultés d'éducation et le secteur de l'éducation en général. Ce plan soutiendra les candidates et les candidats en leur offrant un accès équitable et de multiples occasions de réussir le test.

Votre soutien et votre collaboration continus sont appréciés.

Cordialement,

Yael Ginsler
Sous-ministre adjointe (par intérim)
Division du rendement des élèves

Denys Giguère
Sous-ministre adjoint
Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue française

c c: Directrice générale, Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO)

Directrice générale, Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC)
Directeur général, Ontario Catholic School Trustees' Association (OCSTA)
Directeur général, Ontario Public School Boards' Association (OPSBA)
Directeur général, Council of Ontario Directors of Education (CODE)
Président, Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française (CODELF)
Directeur général et secrétaire-trésorier, Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO)
Secrétaire générale, Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO)
Secrétaire général, Ontario English Catholic Trustees' Association (OECTA)
Secrétaire général, Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO)
Présidence, Conseil des travailleurs de l'éducation de l'Ontario (CTEO)
Présidence, Alliance des travailleuses et travailleurs en éducation de l'Ontario (ATEO)
Responsable de la coordination, Syndicat canadien de la fonction publique – Ontario (SCFP-ON)
Directeur général, Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes (ADFO)
Directeur général, Catholic Principals' Council of Ontario (CPCO)
Directrice générale, Ontario Principals' Council (OPC)
Directrice administrative, Colleges Ontario
Vice-présidente, Académique, Cambrian College
Présidente and Directrice général, Colleges Ontario